

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES  
ASSEMBLEE RÉGULIÈRE DU 10 MARS 2015**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 10 mars 2015 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

**1919-15-03-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

**ADOPTÉE**

**1920-15-03-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4.1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 3 février 2015
- 4.2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 février 2015.

**5.0- TRÉSORERIE :**

- 5.1- Liste des comptes à payer au 28 février 2015.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1<sup>er</sup> au 28 février 2015 à être entérinés.
- 5.3- MAMOT -Indicateurs de gestion 2014- Mandat à Amyot Gélinas
- 5.4- RIM- Autorisation renouvellement 2015
- 5.5- AFÉAS de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Demande de participation financière pour MOTIIV ACTION

**6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- 6.1- Vérification et audit de fin d'année- 2015 et années subséquentes 2016-2017- Autorisation demande de soumissions sur invitation aux firmes comptables
- 6.2- Église paroissiale de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Résolution pour acquisition et autorisation de signatures
- 6.3- Chemin du Village- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Destination des propriétés – Formation d'un comité pour recommandation
- 6.4- Société canadienne du cancer.
- 6.5- TACAL- Conférence de presse 11 mars 2015

**7.0- TRAVAUX PUBLICS :**

- 7.1- MTQ- Permis de voirie- Résolution
- 7.2- M TQ- Subvention chemin de la Presqu'île-Confirmation de date de report des travaux
- 7.3- PARRM- Subvention chemin de la Presqu'île- Discrétionnaire de M. Sylvain Pagé Député de Labelle
- 7.4- TECQ 2014-2018- Plan d'intervention- Résolution
- 7.5- TECQ 2014-2018- Programmation partielle des travaux- Résolution
- 7.6- TECQ 2014-2018- Appel d'offres sur SÉAO- Autorisation des travaux
- 7.7- MTQ- Reddition compte subvention 241 867.00\$- Mandat Amyot et Gélinas
- 7.8- Ponceau Pearson- Suivi du dossier

**08- LOISIRS ET CULTURE :**

- 8.1- Politique familiale et MADA- Suivi du dossier
- 8.2- Bibliothèque municipale- Exposition de Mme Caroline Huot et de Mme Danièle Ouimet
- 8.3- Comité organisateur Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Invitation 4 avril 2015- Fête de Pâques
- 8.4- Camp de Jour Été 2015- Ouverture de période d'inscription

8.5- Festival interculturel de la Lièvre- Présence d'un conteur- 14 mars 2015- Église paroissiale

8.6- Baie Poulin- quai public- Demande d'allongement de la descente à bateaux

**9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

9.1- CCU- Dépôt procès-verbal du 18 février 2015

9.2- Association des propriétaires du Lac-aux-Bouleaux- Demande pour participation au RSVL- par le Cobali

9.3- COBALI- Plan directeur de l'eau- [www.cobali.org](http://www.cobali.org)

**10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :**

10.1- RIDL- Plan d'action 2011-2015

**11- Période de questions**

**12- Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉE**

**1921-15-03-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 3 FÉVRIER 2015**

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault d'approuver le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 3 février 2015 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

**ADOPTÉE**

**1922-15-03-4.2 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 FÉVRIER 2015**

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 février 2015 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

**ADOPTÉE**

**1923-15-03-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 28 FÉVRIER 2015 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

**ADMINISTRATION**

Petite Caisse	76,10 \$
Pierre-Paul Goyette	108,00 \$
Yannick Legault	166,50 \$
Pierrette Léonard	86,40 \$
Dépanneur Lac-des-Iles	7,12 \$
Papeterie htes rivieres	155,30 \$
Imprimerie Boutiqu'à Lettres	505,89 \$
Loisirs Laurentides	74,73 \$
Amyot Gélinas	1 149,75 \$
Ressources naturelles Québec	12,00 \$
VISA	136,17 \$

2 477,96 \$

**CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Centre d'Hygiène	111,53 \$	
Réfrigération Mt-Laurier	212,70 \$	
		324,23 \$

**VOIRIE (courant)**

Dépanneur Lac-des-Iles	475,31 \$	
Lacasse Travail & Plein Air	385,11 \$	
Hubert Auto	102,50 \$	
Démarrreur Mont-Laurier	38,98 \$	
Mobilonde	50,48 \$	
Société assurance-automobile	1 550,18 \$	
DP Centre Industriel	46,18 \$	
		2 648,74 \$

**GARAGE**

Atelier d'Usinage Mont-Laurier	289,74 \$	
Pièces d'Auto Léon	443,75 \$	
Plomberie du Boulevard	174,71 \$	
Mont-Laurier Propane	623,08 \$	
		1 531,28 \$

**CAMIONS DÉNEIGEMENT**

Construction SEAO	(14,09) \$	
Pièces d'Auto Léon	257,31 \$	
Carrefour Industriel	34,97 \$	
Société assurance-automobile	2 490,29 \$	
Technologie CDWare	129,35 \$	
Produits Pétroliers des Draveurs	3 158,38 \$	
		6 056,21 \$

**PONTS VÉHICULES HORS-ROUTE**

Métal Gosselin	(109,04) \$	
		(109,04) \$

**LOISIRS**

Les Pare-Brise du Nord	94,50 \$	
Marché Leblanc	39,98 \$	
Visa	50,51 \$	
Canadian Tire	8,97 \$	
		193,96 \$

Politique Fam.- Mada		
Le Courant des H-Laurentides	281,69 \$	
		281,69 \$

**PATINOIRE**

Dépanneur Lac-des-Iles	25,78 \$	
		25,78 \$

**LAC GAUCHER**

Métal Gosselin	164,18 \$	
		164,18 \$

**AQUEDUC**

Serv Env. Lussier	1 419,94 \$	
Environnex	53,39 \$	
Centre d'Hygiène	61,88 \$	
		1 535,21 \$

**BIBLIO**

Papeterie des H-Rivières	418,16 \$	
		418,16 \$

**TOTAL DES COMPTES À PAYER :****15 548,36 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

---

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

**1924-15-03-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 28 février 2015

Hydro Québec	" "	9178	Accès D	5 133,10 \$
Commission Santé Sécurité au Travail	" "	9191	Accès D	6,96 \$
Hydro Québec	" "	9192	Accès D	337,21 \$
Bell Mobilité	" "	9193	Accès D	40,23 \$
Marc-André Simard Me	" "	9194		1 014,31 \$
Conseil	" "	9195 À 9201		3 891,91 \$
<b><u>Listes des comptes à payer FÉVRIER 2015</u></b>	11-02-15	9202 À 9232		<b>21 718,71 \$</b>
<b>Visa</b>	" "	9233	Accès D	<b>66,06 \$</b>
Salaire employés	16-02-15	9234 À 9244		4 466,71 \$
Agence des Douanes & Revenu Canada	" "	9245	Accès D	2 301,16 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9246	Accès D	5 607,49 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9247	Accès D	591,12 \$
Synd. Des Travailleurs (euses) Lièvre Sud	" "	9248		325,01 \$
Hydro Québec	" "	9249	Accès D	533,74 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9250		108,54 \$
Salaire employés	23-02-15	9251 à 9261		4 221,99 \$
Télébec	" "	9262	Accès D	665,28 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	" "	9263		609,36 \$
MRC d'Antoine-Labelle	" "	9264		28 338,50 \$
CRSBP des Laurentides	" "	9265		2 097,78 \$
Receveur Général du Canada	" "	9266		352,00 \$

**TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈSD À ENTÉRINER**

**82 457,17 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

---

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

**1925-15-03-5.3 MAMOT- INDICATEURS DE GESTION 2014- MANDAT À AMYOT ET GÉLINAS POUR INDICATEURS DE GESTION 2014**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil donne mandat, à la firme Amyot et Gélinas de procéder à la confection des indicateurs de gestion, tel que requis par le Ministère des Affaires municipales, pour l'année 2014.

ADOPTÉE

**1926-15-03-5.4 RIMQ- RENOUELEMENT ADHESION 2015**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à faire un chèque de 150.00\$ plus les taxes applicables à l'ordre du Réseau d'information municipale pour le renouvellement de l'adhésion 2015.

ADOPTÉE

**1927-15-03-5.5 AFÉAS DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR MOTIIV ACTION**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque à l'AFEAS au montant de 150.00\$ pour rendre une activité physique plus accessible destinée aux personnes de 50 ans et plus.

**ADOPTÉE**

**1928-15-03-6.1 VERIFICATION ET AUDIT DE FIN D'ANNEE- 2015 ET ANNEES SUBSEQUENTES 2016-2017- AUTORISATION DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION AUX FIRMES COMPTABLES**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'autoriser la directrice générale à demander des offres de services à des firmes de comptables agréés afin de faire effectuer la préparation et la vérification annuelle de ses états financiers qui devront être exécutés en conformité des exigences du MAMOT pour l'année 2015 et que selon les offres reçues, pour les années subséquentes 2016 et 2017. Les prix soumis devront inclure tous les travaux et honoraires nécessaires pour mener à bien cette tâche.

**ADOPTÉE**

**1930-15-03-6.2 ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- RESOLUTION POUR REPORT DU DOSSIER**

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le dossier d'acquisition de l'église soit reporté en novembre 2015 pour compléments d'informations.

**Résultat du vote sur cette proposition :**

**Contre**

Conseiller #1 : Robert Asselin  
Conseiller #3 : Yannick Legault

**Pour**

Conseiller #2 : Gaston Valiquette  
Conseiller 4 : André Cyr  
Conseillère #5 : Mélanie Lampron  
Conseiller #6 : André Benoit

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**Monsieur le maire Pierre-Paul Goyette appose son droit de véto sur cette résolution.**

**ITEM 15-03-6.2 ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- RESOLUTION POUR ACQUISITION ET AUTORISATION DE SIGNATURES**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise par la présente toutes les procédures nécessaire à l'acquisition de l'église pour une somme de 1.00\$ et que le maire et la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaire à cette transaction.

**Résultat du vote sur cette proposition :**

**Pour :**

Conseiller #1 : Robert Asselin  
Conseiller #3 : Yannick Legault

**Contre :**

Conseiller #2 : Gaston Valiquette  
Conseiller 4 : André Cyr  
Conseillère #5 : Mélanie Lampron  
Conseiller #6 : André Benoit

**REJETÉ À LA MAJORITÉ**

**1930-15-03-6.3 CHEMIN DU VILLAGE- MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES-  
DESTINATION DES PROPRIETES –FORMATION D’UN COMITE POUR RECOMMANDATION**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles forme un comité de consultation composé de membres du conseil et de membres du Comité consultatif d’urbanisme afin que ce comité soumettent des recommandations sur la destination future des trois terrains municipaux situés sur le chemin du Village.

**ADOPTÉE**

**1931-15-03-6.4 SOCIETE CANADIENNE DU CANCER- AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de *découvertes* et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous *pouvons* prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de *vie* sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes touchées par le cancer *peuvent* se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de *vie* grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la *vie* des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**EN CONSÉQUENCE**, Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil décrète le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**« Sauvons des vies »**

**ADOPTÉE**

**ITEM 15-03-6.5 TACAL- CONFERENCE DE PRESSE 11 MARS 2015**

Le transport adapté et collectif d’Antoine-Labelle est maintenant disponible sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles. Vous pouvez y accéder, selon certaines dispositions et conditions. Différents circuits sont disponibles selon le transport utilisé. Des billets sont en vente au bureau municipal. Vous pouvez également téléphoner au 819-623-5565 poste 2 pour plus amples informations.

**1932-15-03-7.1 - MTQ- PERMIS DE VOIRIE- RESOLUTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère ;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

**EN CONSÉQUENCE**, Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande au ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2015 et qu'elle autorise Monsieur Sylvain Grenier inspecteur municipal à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000.00 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis

### **ADOPTÉE**

#### **1933-15-03-7.4 TECQ 2014-2018- PLAN D'INTERVENTION- RESOLUTION**

##### **ATTENDU QUE:**

- La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit et résolu que :

- la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

**1934-15-03-7.5 TECQ 2014-2018- PROGRAMMATION PARTIELLE DES TRAVAUX-RESOLUTION**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles approuve la programmation partielle des travaux – Priorité I pour l'ajout d'équipement à l'usine d'eau potable et Priorité 3 relativement aux remplacement de conduites d'eau potable sur le chemin du village et la rue Du Moulin et d'ajouts de bornes de purge sur le réseau, telle que préparé par le cie N. Sigouin infra-conseils, à être présenté au Programme TECQ 2014-2018

**ADOPTÉE**

**1935-15-03-7.6 TECQ 2014-2018- APPEL D'OFFRES SUR SÉAO- AUTORISATION DES TRAVAUX**

Attendu que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a approuvé la programmation partielle des travaux – Priorité I pour l'ajout d'équipement à l'usine d'eau potable et Priorité 3 relativement aux remplacement de conduites d'eau potable sur le chemin du village et la rue Du Moulin et d'ajouts de bornes de purge sur le réseau pour une dépense estimée à 175 000.00\$ ;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit la directrice générale est autorisée à faire paraître dans un journal local et sur le site « Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec – Sé@o » un avis d'appel d'offres public demandant des offres de service pour les travaux énumérés à la programmation partielle des travaux présentés dans le cadre du Programme TECQ- 2014-2018

**ADOPTÉE**

**1936-15-03-7.7 PAERRL- MANDAT À AMYOT ET GÉLINAS POUR REDDITION COMPTES 2014**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil donne mandat à la firme Amyot et Gélinas de procéder à la reddition de comptes du programme PAERRL pour l'année 2014.

**ADOPTÉE**

***La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:10 heures.  
La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:27 heures.***

**ITEM 15-03-8.1 POLITIQUE FAMILIALE ET MADA- SUIVI DU DOSSIER**

Des entrevues avec certains candidats sélectionnés sont prévues pour vendredi le 27 mars et ultérieurement une autre période sera déterminée afin de rencontrer d'autres personnes.

**ITEM 15-03-8.3 COMITE ORGANISATEUR SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- INVITATION 4 AVRIL 2015- FETE DE PAQUES**

Une heure toute spéciale pour les enfants sera présenté à la Municipalité. En compagnie de notre invitée spéciale, Mme Francine Ouellette, les enfants sont invités à explorer l'univers fascinant du conte. Mme Ouellette fera la présentation d'un conte inédit sur le thème de Pâques. Spécialement écrit pour l'occasion et pour les enfants de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et les environs.

En plus du conte, chaque enfant aura le droit de participer à une chasse aux Œufs de Pâques. Une activité de brico-peinture sera également offerte.

**ITEM 15-03-8.6 Baie Poulin- quai public- Demande d'allongement de la descente à bateaux**

Cet item est reporté pour discussion au point 10.3



**ITEM 15-03-9.1 CCU- DEPOT PROCES-VERBAL DU 18 FEVRIER 2015**

La directrice générale dépose à la table du conseil le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme.

**ITEM 15-03-9.2 ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC-AUX-BOULEAUX- DEMANDE POUR PARTICIPATION AU RSVL- PAR LE COBALI**

Monsieur le conseiller André Benoit contactera Mme Stéphanie Giroux afin d'obtenir un complément d'informations sur leur demande de s'inscrire au Réseau de surveillance volontaire des lacs.

**1937-15-03-10.3 BAIE POULIN- QUAI PUBLIC- DEMANDE D'ALLONGEMENT DE LA RAMPE DE MISE A L'EAU POUR LES BATEAUX**

**ATTENDU QUE** La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles présente une demande pour allonger sa rampe de mise à l'eau située au 940 chemin de la Presqu'île Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles;

**ATTENDU QUE** l'autorisation doit être obtenue du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Lutttes pour les changements climatiques;

**EN CONSEQUENCE**, Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette et résolu à l'unanimité de mandater M. François Lacroix, inspecteur en bâtiment et en environnement, d'effectuer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Lutttes pour les changements climatiques, relative aux travaux d'amélioration de la rampe de mise à l'eau.

**ADOPTÉE**

**1938-15-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Madame la conseillère Mélanie Lampron la levée de l'assemblée régulière du 10 mars 2015.

**ADOPTÉE**

**Pierre-Paul Goyette**  
Maire

**Gisèle Lépine Pilotte**  
Directrice générale

**En date du lundi 16 mars 2015**, j'ai fait part à Mme Gisèle Lépine Pilotte que je retirais mon droit de véto émis à la résolution portant le numéro **1930-15-03-6.2**  
**ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- RESOLUTION POUR REPORT DU DOSSIER**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire